



Master Arts

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Arts. 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02040517

HAL Id: hceres-02040517

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040517>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Création et études des arts
contemporains (CEAC)

de l'Université Lille 3 – Sciences
humaines et sociales – Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales
- Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Création et études des arts contemporains (CEAC)

Domaine : SHS Langues, textes, arts et cultures.

Demande n° S3MA150008632

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Lille 3, Domaine universitaire du pont de bois, Villeneuve d'Ascq.
- Délocalisation(s) :
Spécialité *Arts plastiques* (Pôle arts plastiques), 29-31, rue Leverrier, 59200 - Tourcoing.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master *Création et études des arts contemporains* (CEAC) étudie les processus et les formes de création depuis l'aube du XXe siècle jusqu'à nos jours. Il compte 153 étudiants (2012-2013) et se compose de cinq spécialités : *Arts plastiques* (deux parcours : *pôle exposition* et *arts plastiques et visuels*) ; *Arts et existences* ; *Etudes cinématographiques* (deux parcours : *Cinéma et nouvelles images* et *Cinéma, document et archive*) ; *Pratique et pédagogie des arts de la scène* ; *Musique et danse* (dont un parcours *Danse*). Ce master adossé au Centre d'étude des arts contemporains (CEAC) réunit des enseignants-chercheurs spécialisés en esthétique, arts plastiques, cinéma, théâtre, musique, danse, ainsi que des chercheurs associés (en architecture, philosophie, psychologie). Située dans une perspective interdisciplinaire, cette mention croise réflexions théoriques, historiques et pratiques artistiques et, dans le cadre de recherches sur les interactions entre art et philosophie, art et psychologie, art et politique. Elle favorise ainsi la réalisation pluri-artistique. Une large place est accordée aux arts du geste (Musique, théâtre, danse, arts plastiques et cinéma), ainsi qu'aux productions appuyées sur les nouvelles technologies.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention par son caractère transdisciplinaire coïncide parfaitement avec les axes de recherche développés par le Centre d'études des arts contemporains (CEAC). L'ouverture sociale et professionnelle de la mention est importante pour l'ensemble des spécialités vers des institutions reconnues : musées, scènes de théâtre, lieux artistiques de formation/création et notamment pour la spécialité *Arts et existence* qui, dans le cadre de recherche-action, se met à l'épreuve des lieux d'exclusion ou de relégation. Pour ce qui concerne la structure de la formation, les enseignements théoriques (CM) ne sont pas différenciés entre niveau M1 et M2. Les ateliers ou pratiques (TD) sont en groupes différenciés. Outre les tronc communs (UE 1 des semestres 1, 2 et 3), est proposée à l'étudiant une UE transdisciplinaire en option libre parmi les cinq enseignées par l'établissement, quatre des spécialités artistiques favorisant la transdisciplinarité. La structure de la formation est tout à fait lisible. Les mutualisations avec d'autres mentions (philosophie, lettres) ne sont pas systématiques et n'affectent qu'une spécialité *Pratique et pédagogie des arts de la scène* dont la pédagogie, profondément marquée par l'interdisciplinarité, suppose l'acquisition de compétences de nature transversale ou additionnelle. Toutes les spécialités contenues au sein de cette mention exigent que soient effectués de nombreux stages dans diverses institutions. Ils sont, comme l'initiation à la recherche, des composantes essentielles du dispositif d'acquisition de compétences préprofessionnelles.

Le master réunit l'ensemble des chercheurs en art de l'université soit un effectif de 25 enseignants-chercheurs auxquels s'ajoutent des enseignants-chercheurs en architecture, philosophie et psychologie, et 9 professionnels. Tous les arts sont représentés, ce qui est très exceptionnel en France hormis à Paris. Cette formation n'offre de positionnement régional que dans le cadre de la spécialité *Arts et existence*, en la confrontant aux réalités de terrain (hôpitaux psychiatriques, prisons) et est en lien direct avec les milieux socioprofessionnels. Outre les liens avec diverses structures universitaires françaises - UMR (Lille, Paris 3, Rennes, Toulouse) et équipes d'accueil -, ainsi qu'avec des universités étrangères (Espagne, Italie, Québec, USA, Belgique, Allemagne...), il existe d'autres partenariats avec des structures concernées par ces spécialités (théâtre, Le Fresnoy, écoles d'architectures, musées...). Par ailleurs, une co-habilitation pour le master en études cinématographiques avec l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle a été engagée et sera ensuite transformée en une habilitation au titre de l'Université Lille 3. On observe un nombre de partenariats très important, contractés en fonction des différentes spécialités.

Les indicateurs consultés montrent que le nombre d'étudiants entre 2008 et 2012 a connu une augmentation de ses effectifs (133 à 153) en termes d'inscription en M1. Le nombre d'inscrits en M2 est en augmentation lui aussi car il bénéficie d'inscriptions d'étudiants venant d'autres formations (une quarantaine environ entre 2008 et 2012). D'une manière générale, le taux d'étudiants ayant validé leur diplôme en M2 est relativement stable mais faible ; il est de 30 % en 2008 et de 33 % en 2012. Le nombre d'étudiants inscrits en doctorat est de 6 en 2008 et 10 en 2010. Le nombre d'étudiants s'étant insérés professionnellement est de 22 en 2008 et en 2009. Les chiffres des années suivantes ne sont pas communiqués.

La nature et la composition de l'équipe sont tout à fait pertinentes et qualifiées. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, mais des substituts ont été créés (réunions pédagogiques deux à trois fois par an). Le contenu de la formation proposé dans le master CEAC correspond aux attentes d'un peu plus de la moitié des étudiants, mais ce sentiment est plus présent en M2 qu'en M1. Les étudiants du master CEAC ont des avis assez partagés sur leur formation, puisque seulement 44 % d'entre eux déclarent qu'ils souhaiteraient suivre la même filière et 26 % ne savent pas. L'absence d'une véritable transdisciplinarité dans cette mention est aux yeux de l'équipe pédagogique une faille dans la construction de la formation et un atelier pluridisciplinaire devrait être créé dans le prochain quinquennal. Accompagnée d'une prise en compte partielle des recommandations de l'AERES, la procédure d'autoévaluation a été bien conduite par l'équipe et a été analysée sans aucune concession critique. Mais le dossier s'est avéré incomplet : il n'y a pas de fiche RNCP propre à la mention, seules les fiches RNCP relatives aux spécialités *Arts plastiques*, *Cinéma* et *Art et existence* sont fournies. Les annexes au diplôme sont sommaires.

- Points forts :

- Equipe pédagogique solide et compétente.
- Fonction recherche bien développée.
- Pluridisciplinarité réelle dans le domaine des arts en adéquation avec les équipes de recherche.

- Point faible :

- Pilotage de la mention insuffisant.



- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable que cette mention, compte tenu de la qualité de son équipe pédagogique, mette des moyens plus importants dans l'accompagnement des étudiants et de leur suivi.



Evaluation par spécialité

Etudes cinématographiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Lille3, Villeneuve d'Ascq.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

La spécialité en *Etudes Cinématographiques* est co-habilitée avec l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes cinématographiques* (31 étudiants en 2011) conjugue pratiques des images et réflexions théoriques sur les relations que le cinéma entretient avec d'autres types d'images de la télévision à l'exposition du cinéma en passant par la vidéo, l'internet, la photographie, etc. Conçues autour de séminaires, certaines unités d'enseignement associent théorie et pratique. Certains ateliers permettent de s'exercer à la pratique du cinéma (scénarisation, réalisation). Des passerelles entre recherche et pratique professionnelle ont été renforcées. Depuis 2011-2012, le parcours *cinéma* associe plus étroitement les séminaires de recherche et les ateliers. Cette formation affiche clairement ses objectifs et tente de conjuguer des finalités professionnelles et de recherche.

- Appréciation :

La formation, prioritairement dédiée à la recherche, mais toujours ouverte à une dimension professionnalisante, constitue un socle de compétences qui la distingue d'autres formations dans le même domaine ou dans des domaines proches, notamment dans des établissements privilégiant la pratique (écoles supérieures, BTS,...). Le contenu des unités d'enseignement est relativement bien exposé et adapté aux exigences de la formation. Par ailleurs, des dispositions rigoureuses ont été prises afin de promouvoir et de faciliter les stages, en vue d'aider à l'insertion professionnelle des étudiants en particulier grâce à la collaboration avec des acteurs locaux (Pôle Images Le Fresnoy). Cette formation délibérément orientée vers et par la recherche réunit des chercheurs aux sensibilités différentes. La formation dans le cadre du parcours international, en tant que formation d'excellence, peut être envisagée comme un parcours préparant à une formation doctorale. Un total de 144 heures d'enseignements est assuré par des intervenants extérieurs liés au monde professionnel. Pour ce qui concerne les compétences transversales, celles-ci sont peu encadrées. Il n'y a pas de formation continue, ni de formation par alternance. Pour l'équipe de formation, ces relations doivent être renforcées notamment sur la base d'une convention passée dans le cadre du « master international en études cinématographiques et audiovisuelles » dont la création toute récente date de 2012. Dans ce cadre, un nouveau dossier de collaboration est actuellement en discussion avec l'Université de Montréal, afin de favoriser les échanges bilatéraux entre les enseignants et les doctorants des universités de Lille et de Québec ; d'autre part, une collaboration dans le cadre d'une cotutelle est en discussion avec l'Université de Lausanne.

Pour ce qui concerne l'attractivité de la formation, les chiffres fournis ne sont guère éloquentes. Les indicateurs les plus précis sont ceux de 2008, 2009 et 2010. Ils montrent que les effectifs inscrits en M1 sont stables : 46 étudiants. Les inscrits pédagogiques en M2 pour la même période sont respectivement de 25, 29 et 24, les étudiants venant d'une autre formation représentant 14, 8 et 11 étudiants. Ces différents mouvements sont dans la norme. Pour ce qui concerne l'avenir professionnel des étudiants diplômés en 2008, cinq se sont insérés et, en 2009 huit ont trouvé un emploi mais aucune précision n'apparaît quant aux emplois occupés. Le nombre de poursuites en doctorat pour l'année 2010 est de deux étudiants. Ces résultats sont relativement décevants, ~~moins dans leur ratio que dans leur précision~~. Le nombre d'étudiants répondant aux enquêtes étant relativement faible, il n'est pas possible d'avoir une meilleure vision des résultats pour interroger les véritables débouchés de cette formation.



L'équipe a de solides atouts intellectuels et elle est consciente de la relation nécessaire entre visée de recherche et finalités professionnelles. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais l'ensemble des enseignants-chercheurs se réunit deux fois par semestre. Les jurys sont composés des enseignants-chercheurs, des Past et du chargé de cours. L'équipe pédagogique souhaite le renforcement des liens entre recherche et formation à visée professionnalisante et consolider les partenariats nationaux et internationaux.

- Points forts :
 - Qualité de l'équipe pédagogique.
 - Projet de master international.

- Points faibles :
 - Manque de lisibilité quant aux débouchés professionnels.
 - Absence de structure consultative.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de créer une structure consultative (type conseil de perfectionnement ou conseil scientifique) ouverte à tous les acteurs impliqués dans la création cinématographique et numérique (Le Fresnoy et le Pôle Images), afin de mettre en place un espace dédié à la recherche et à la création compétitif au niveau national et international.



Musique et danse

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Lille 3/Domaine du pont de bois, Villeneuve d'Ascq.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de cette spécialité qui compte un effectif de 13 étudiants en 2013 sont de développer des compétences intellectuelles et des savoir-faire dans le domaine de la recherche sur les expressions musicales les plus contemporaines. Cette formation propose une spécialisation « musique électroacoustique » et plus généralement la création sonore (avec outils informatiques). Le parcours danse de ce master a été ouvert récemment en 2011.

- Appréciation :

Cette formation est relativement mal explicitée, hésitant entre une définition théorique et conceptuelle des enseignements et une mise en œuvre expérimentale et créatrice. Les objectifs spécifiques sont de développer des compétences intellectuelles et des savoir-faire dans le domaine de la recherche sur les expressions musicales les plus contemporaines. La part intellectuelle attachée à cette formation est très importante, ce qui semble créer un trouble parmi un certain nombre d'étudiants entrants qui ont été formés de manière plus académique à la pratique musicale. Hormis une UE de tronc commun et une UE de méthodologie recherche/mémoire communes à toutes les spécialités, les UE de spécialités sont très convaincantes et cohérentes au regard des finalités attendues. Les modalités de formation par la recherche participent d'un ensemble de recherche qui n'est pas spécifique à cette spécialité. Ainsi, les axes de recherche *Espace, mouvement, jeu* ainsi que *l'exposition* du laboratoire CEAC encadrent les activités de l'équipe EDESAC (Dispositifs, expérimentations, situations en art contemporain). Le séminaire d'heuristique musicale participe de l'axe de recherche *redéfinir l'expérience esthétique*. Les métiers qui s'offrent aux étudiants diplômés de cette spécialité sont divers et concernent plus particulièrement les métiers liés à l'enseignement, le journalisme, l'activité de conseillers artistiques et *in fine* ceux de composition et de création sonore. Il n'y a pas d'ouverture sur la formation continue ou en alternance. Il n'est pas fait allusion dans le corps du dossier à des échanges internationaux étudiants. Seuls sont exposés les partenariats « institutionnels » : Escola de Belas Artes UFRJ Rio de Janeiro (Brésil) ; UTL Lisboa (Portugal) ; Département Danse- Faculté des Arts , UQAM Montréal (Canada).

La grande majorité des étudiants qui intègrent cette formation après la licence de musique sont en général des musiciens interprètes peu attirés par l'apprentissage de nouvelles technologies ou des applications informatiques. En ce sens, les options de la formation semblent avoir été trop limitées et sans adéquation optimale par rapport à la demande des étudiants. L'analyse du bilan des effectifs et du suivi des étudiants laisse apparaître une forte progression des effectifs en 2012 (13), alors qu'ils n'étaient que 4 en 2008. Le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat (4) par rapport au nombre d'inscrits en 2010 atteste du caractère fortement marqué de la dimension recherche de cette spécialité.

L'équipe pédagogique est solide et compétente. Si le nombre d'heures assurées par des enseignants relevant de l'institution universitaire est cohérent avec les objectifs de la spécialité, en revanche le nombre d'heures dévolues aux intervenants extérieurs est faible (12 heures en M1 et M2) pour le parcours *Musique*. Il est un peu plus élevé pour le parcours *Danse* (60 heures). Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Les jurys sont assurés par les professeurs de la spécialité. Pour ce qui concerne le parcours *Musique*, une mauvaise visibilité sur le devenir de cette spécialité explique une baisse des effectifs. Le parcours *Danse* ouvert en 2011 se détache de la musique, s'autonomise et se transforme en *Approches chorégraphiques et performatives*. Il se rapproche du parcours *Arts plastiques* (mutualisation de séminaires et ateliers), et de l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing. Il accentue son articulation avec le milieu professionnel artistique national et international.



- Points forts :
 - Qualité ambitieuse du projet pédagogique.
 - Orientation délibérément contemporaine et pluridisciplinaire.

- Points faibles :
 - Positionnement du parcours *musique* instable.
 - Absence de modalités de suivi des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Le parcours *Danse* qui s'est récemment ouvert est relativement prometteur à la condition que sa lisibilité soit plus affirmée. Son rapprochement avec les arts performatifs, aussi fructueux soit-il, pourrait créer une confusion parmi les étudiants intéressés par cet intitulé s'il n'y a pas une réelle vigilance au niveau de leur recrutement.



Arts et existence

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Lille 3/Domaine du Pont de Bois, Villeneuve d'Ascq.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de cette spécialité dont l'effectif en 2011 est de 16 étudiants sont de fournir des connaissances pratiques et théoriques pour former des chercheurs et des professionnels à l'accompagnement artistique de personnes en situation de fragilité (sociale, relationnelle, physique ou psychique). Il s'agit d'intégrer l'art à d'autres pratiques des sciences humaines et sociales pour mener des recherches-actions dans tous les milieux, en particulier en milieu hospitalier et carcéral.

- Appréciation :

Cette formation dont les objectifs sont de fournir des connaissances pratiques et théoriques pour former des chercheurs et des professionnels à l'accompagnement artistique de personnes en situation de fragilité (sociale, relationnelle, physique ou psychique) expose clairement ses attendus en termes de compétences et définit précisément les connaissances qu'il est nécessaire d'acquérir pour prétendre au diplôme de cette spécialité du master. Les unités d'enseignement sont réellement adaptées à la formation visée. La politique des stages est cohérente et pertinente et la recherche, entendue comme expérimentation intellectuelle et théorique, accompagne la recherche-action comme force de proposition de projets artistiques en direction d'institutions partenaires. Les compétences transversales sont indissociables des relations préprofessionnelles entretenues avec de nombreux partenaires régionaux : hôpitaux, prisons, centres pour handicapés. Pour autant, ces compétences mériteraient d'être encore améliorées. S'il n'y a pas d'ouverture vers la formation continue, la formation par alternance est en quelque sorte organique à la construction du cursus. Les partenariats internationaux extrêmement riches pourraient également être envisagés dans le cadre de conventionnements institutionnalisés ou de co-diplômations.

Les diplômés de cette spécialité ont été recrutés par certaines des institutions visées par la formation en tant que coordonnateurs d'activités artistiques, acteurs/concepteurs de projets. Sur la période de 2008 à 2012 le nombre des inscrits dans cette formation est stable (15 en 2008 et 16 en 2011). Il y a eu 7 inscrits en M2 ayant validé leur diplôme en 2008 et 8 en 2011, soit la moitié des effectifs. Il n'y a pas de poursuite d'études en doctorat, mais une relative bonne insertion dans la vie professionnelle : 4 étudiants sur 6 ayant répondu à l'enquête ont trouvé du travail en 2008 et deux tiers en 2009. Cependant, ne sont pas précisées les professions qui ont été intégrées par les sortants diplômés.

L'encadrement est assuré par une très bonne équipe pédagogique en adéquation avec les finalités de recherche et professionnelles couvertes par la spécialité. Le ratio entre représentants de l'institution universitaire et professionnels est très satisfaisant. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais le pilotage de la spécialité assuré par le responsable s'appuie sur la concertation. Les jurys sont composés des enseignants de la spécialité. L'évaluation des enseignements se fait avec les étudiants chaque année. La spécialité *arts et existence* souhaite devenir une mention de master international en Arts.

- Points forts :

- Très bonne relation avec le monde professionnel.
- Recherche très bien adaptée aux finalités de cette formation (recherche-action).
- Bonne équipe pédagogique.



- Points faibles :
 - L'analyse du flux des étudiants et de leur devenir est insuffisante.
 - La forte dimension internationale visée par cette spécialité est limitée par la faiblesse de l'enseignement en langues.
 - Pas d'ouverture à la formation continue.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette spécialité de master est bien équilibrée dans la mesure où ses finalités sont en relation étroite avec le monde réel dans lequel elle aspire intervenir. Pour autant, sa force institutionnelle est restreinte par un manque de dispositifs (technique, administratif, pédagogique) qui lui seraient nécessaires pour mieux se développer.



Pratique et pédagogie des arts de la scène

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Lille 3/Domaine du Pont de Bois, Villeneuve d'Ascq .

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité se propose de former des metteurs en scène capables d'exercer des fonctions pédagogiques dans des cadres institutionnels et des professionnels aptes à enseigner dans les lycées (option théâtre), ainsi que des éducateurs.

- Appréciation :

Cette formation expose clairement les objectifs de la spécialité *Pratique et pédagogie des arts de la scène*. Elle définit les compétences professionnelles qui sont nécessaires pour exercer des fonctions pédagogiques et des fonctions d'assistantat dans différents cadres institutionnels. La formation par la recherche est pour l'instant inexistante. Une réflexion sur les liens avec un doctorat en recherche est engagée avec l'Ecole doctorale et le CEAC. Les contenus des UE sont en adéquation avec la spécialité. Le recours à des professionnels du spectacle et la possibilité de stages visent à établir un lien avec le monde professionnel. Les aspects liés à la professionnalisation sont la condition d'existence de cette spécialité. Il n'y a pas de formation continue ni en alternance. Le nombre d'étudiants étrangers suivant cette formation n'est pas précisé ; pour autant ces échanges devraient représenter un véritable atout pour ces formations.

Cette formation est très attractive, mais l'équipe souhaite limiter le nombre d'étudiants pour permettre une meilleure adéquation entre la formation et les débouchés qui restent limités. Les chiffres fournis par l'équipe font apparaître qu'un peu moins de la moitié des étudiants ayant validé leur M2 se sont insérés dans la vie professionnelle. L'analyse des données est cependant peu convaincante car les retours sont faibles et les détails sur la nature des métiers exercés après le diplôme inexistant.

La composition de l'équipe pédagogique est en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Les jurys sont composés des seuls enseignants de la spécialité sans participation des intervenants extérieurs. Il est à remarquer que l'hétérogénéité des enseignements mérite d'être fédérée autour d'une idée commune, dont il semble urgent de définir les contenus en rapport avec les issues professionnelles possibles. Un nouvel intitulé de la spécialité pourrait être, par exemple, « Mise en scène et enseignement du théâtre ».

- Points forts :

- Qualité des contenus pédagogiques.
- Maîtrise de l'environnement professionnel.

- Points faibles :

- Peu d'ouverture à l'international.
- Composition des jurys trop limitée aux enseignants de la spécialité.
- Faiblesse des indicateurs.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de mettre en place une formation à la recherche dans des délais rapides.



Arts plastiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

29-31, rue Leverrier, 59200 - Tourcoing

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

29-31, rue Leverrier, 59200 - Tourcoing

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette formation propose d'acquérir les compétences nécessaires à la recherche en arts plastiques sous la forme de deux types de parcours : un parcours théorique *Arts plastiques et visuels* qui entend doter les étudiants d'une véritable capacité d'analyse du champ des arts plastiques contemporains et un parcours *Pôle exposition/Production* susceptible de fournir aux étudiants les instruments indispensables à l'appréhension des domaines de l'exposition et de la production par l'étude de cas concrets.

- Appréciation :

Les objectifs scientifiques de la spécialité sont de former les étudiants à la recherche en arts plastiques par l'articulation d'une réflexion d'ordre théorique et d'expérimentations plastiques dans le champ de la création et dans celui des pratiques curatoriales. Sur le plan professionnel, la formation vise à couvrir un large champ de débouchés professionnels liés aux arts plastiques, tels qu'ils existent dans des structures de création, de production ou de diffusion. Le programme des UE est cohérent et pertinent avec les objectifs de cette spécialité du master. La politique de stages est optionnelle en M1 et M2. La spécialité *Arts plastiques* est en adéquation étroite avec les axes « image » et « exposition » du laboratoire CEAC. Des journées d'étude sont organisées annuellement. Par ailleurs, les étudiants sont invités à assister à des conférences et des journées d'études comptant comme introduction à la recherche. Le parcours Arts plastiques et visuels met en présence étudiants et professionnels de l'art dans des workshops dont les objectifs sont de leur procurer des savoir-faire spécifiques au domaine de l'art contemporain. Le parcours « Pôle exposition production » s'emploie à préparer les étudiants à exercer les divers métiers relatifs à l'exposition : assistants d'exposition, régisseurs, chargés des publics, chargés des commandes publiques, etc. Il n'existe pas de formation continue, ni de formation en alternance. Les échanges internationaux ne sont que ponctuels et s'effectuent dans le cadre de projets.

La spécialité *Arts plastiques* attire chaque année des étudiants venus d'autres universités françaises et de quelques universités étrangères (à peu près 50 % des effectifs). Le nombre d'inscrits en M1 entre 2008 et 2012 est stable, le nombre d'abandons est faible, tandis que celui des étudiants inscrits en M2 est, tout en ayant connu une nette diminution en 2009 (5 sur 34 inscrits en M1), plutôt stable et correspond à la moitié des effectifs inscrits en M1. Le nombre de diplômés insérés dans la vie professionnelle est faible (chiffres de 2008 et 2009). Si le panel de débouchés est relativement ouvert, la certitude d'obtenir un emploi correspondant au cursus suivi est relativement limitée – le monde de l'art n'a pas la capacité d'absorber même faiblement, et qui plus est à une échelle régionale, les diplômés de cette formation. En outre, on ne compte qu'un seul diplômé ayant poursuivi en doctorat en 2010.

Cette formation est cohérente dans sa constitution. La présence de professionnels représentant les institutions de la région et intervenant dans le cursus est également appréciable. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais des réunions régulières pour effectuer des bilans concernant les deux parcours de la spécialité sont organisées.

- Points forts :

- Composition de l'équipe pédagogique.
- La pertinence des deux parcours.
- Le programme des UE et leur cohérence au regard des finalités de la spécialité.



- Points faibles :
 - Absence de formation en alternance.
 - Débouchés réels dans le monde régional de l'art limités.

- Recommandations pour l'établissement :

Tout en reconnaissant les difficultés auxquelles doivent se confronter aujourd'hui les formations artistiques, et en particulier celles qui sont relatives aux arts plastiques, il serait souhaitable de pouvoir corriger un certain nombre de faiblesses en particulier à l'international.



Observations de l'établissement

Villeneuve d'Ascq, le 26 mars 2014

Monsieur le Directeur de la section des
formations et des diplômes de l'Agence
d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Directeur,

L'établissement a pris connaissance des évaluations de son offre de formation de la période contractuelle 2010/2013 et remercie les experts pour leur lecture attentive et la qualité de leur expertise.

Grâce à ces évaluations, l'université dispose d'un utile outil de diagnostic rejoignant sur de nombreux points ses propres analyses et ses stratégies pour le prochain contrat.

Les réponses aux observations vous ont été transmises, cependant certaines mentions n'ont pas fait l'objet de commentaires sur l'évaluation des experts de la part des équipes pédagogiques concernées.

Sur 15 mentions de master, 5 n'ont pas rédigé de réponse :

- Mention Création et études des arts contemporains (CEAC)
- Mention Sciences historiques
- Mention Langues étrangères appliquées
- Mention Sciences et métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (SMEEF)
- Mention Humanités et formation administrative

Sur 16 mentions de licence, 2 n'ont pas fait de réponse :

- Mention Sociologie-Histoire-Développement social
- Mention Economie quantitative et économétrie

Sur 7 spécialités de licences professionnelles, 5 n'ont pas fait de réponse :

- Spécialité Management des entreprises et des organisations du monde agricole
- Spécialité Journalisme de la presse hebdomadaire régionale
- Spécialité Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels dans tous les secteurs d'activité
- Spécialité Conduite de chantier en aménagements paysagers
- Spécialité Chargé de communication de petites et moyennes organisations

L'université s'appuiera sur cette expertise pour affermir sa nouvelle offre de formation dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Fabienne Blaise
Présidente